



PLAN DE VENTE

Département du Pas de Calais

RINXENT

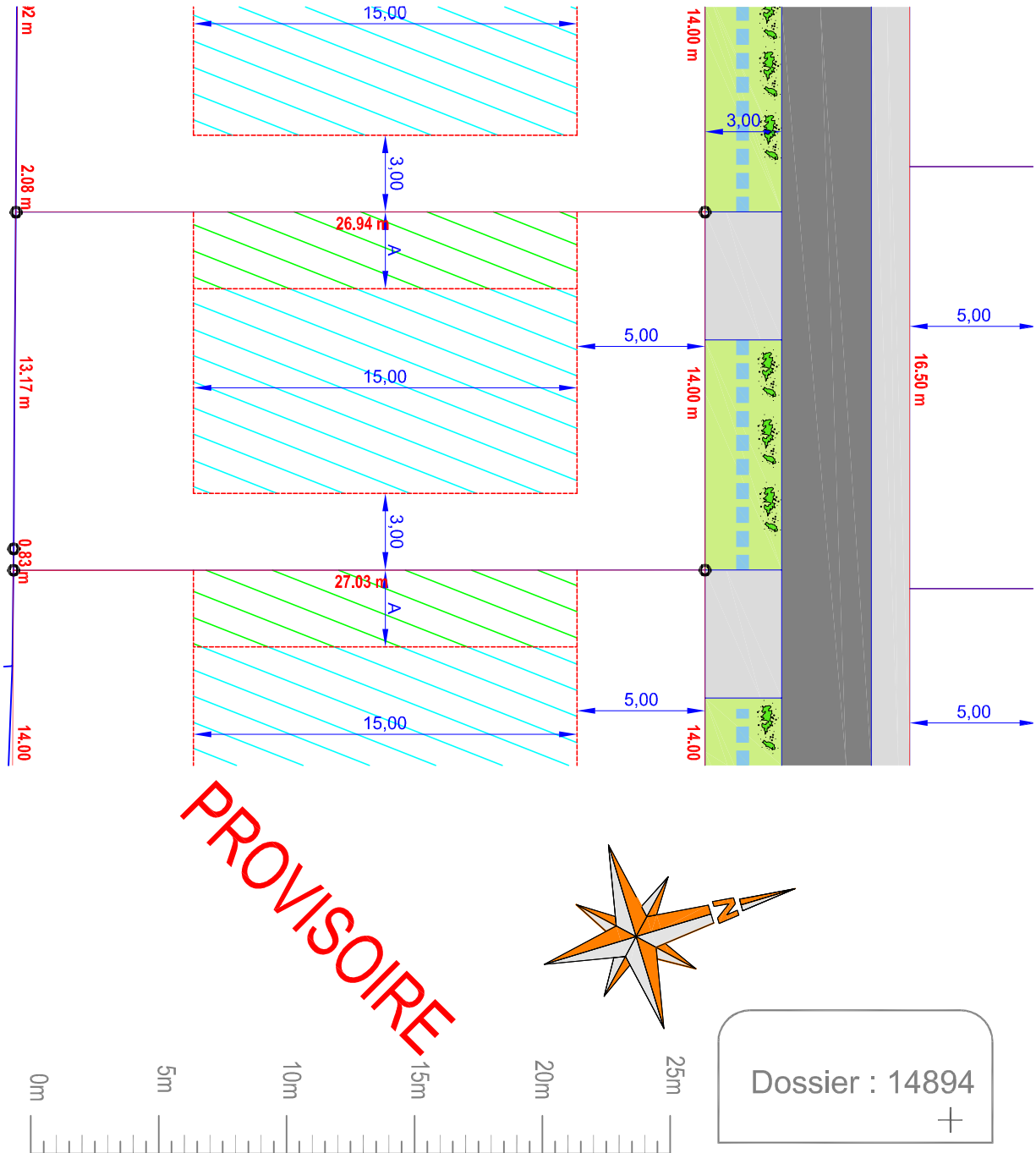
Rue Jules Guesde et Léon Blum

Section **AR**

Numéro -

Surface **±378 m²**

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les côtes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



LEGENDE

- Sommet caractéristique du lot
- Zone d'implantation des constructions principales selon article 1 ALuH II du règlement du PLU (lots libres)
- Construction principale en limite séparative ou H=2L (mini 3m pour mur avec baie ou 2m mur aveugle)
- Cotation du périmètre du lot

Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur		Vérificateur	
FLD	Visa :	TP	Visa :

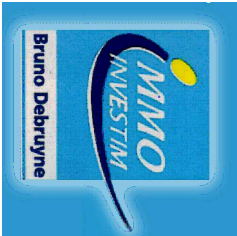
Aménager l'environnement de demain ///



Commune de RINXENT

Rue Jules Guesde et Léon Blum

LOT n°10



PLAN DE LOCALISATION

